

TAMA : 10 ans au service des jeunes

L'association TAMA a fêté ses dix ans d'existence ce week-end, dix années à venir en aide aux jeunes pour pallier aux insuffisances des collectivités locales.



10 ans à l'écoute des jeunes / © E.T./Malango

«Parce que nous avons anticipé l'impact que le développement atypique de l'île hippocampe allait provoquer sur sa société en général et sa jeunesse en particulier, nous avons fondé l'association TAMA». C'est la présentation faite de l'association créée en 2003 par un de ses initiateurs, le Sénateur de Mayotte, Thani Mohamed Soilihi.

Tama compte aujourd'hui 120 collaborateurs qui interviennent dans la protection et l'aide à l'enfance et à la jeunesse plus généralement. Elle participe à l'animation socio-culturelle de Mayotte et organise des chantiers d'insertion. Elle est surtout la seule structure qui apporte des réponses concrètes à l'exclusion des jeunes et à l'explosion exponentielle de la délinquance.

Ce week-end organisé sur le site de Mtsangabeach, dont l'association assure maintenant la gestion, a permis de faire le bilan des actions réalisées et de réfléchir à son avenir. Les dix dispositifs mis au service des plus démunis ont permis de suivre 10.500 personnes en 2012 dont 7.000 mineurs explique Tama. Ses interventions ont lieu dans neuf communes sur les 17 que compte Mayotte avec un budget de 4,2 millions d'euros pour cette année 2013.

« Bien plus qu'un anniversaire, nous souhaitons faire de cet événement celui de la « lutte contre l'exclusion » et montrer que, par les actions conjuguées de l'ensemble du tissu associatif sur l'île et la mise en place d'un travail de collaboration entre tous les acteurs, les personnes les plus démunies ont le droit d'accéder à de meilleures conditions de vie » explique l'association.

Le « village associatif » installé sur le site a permis à une vingtaine d'associations qui partagent les même préoccupation concernant la jeunesse mahoraise a permis des rencontres et des discussions pour trouver des solutions et renforcer les actions menées par les uns et les autres.

Devant l'apathie des collectivités locales, le défenseur des droits, Dominique Baudis disait encore récemment vouloir s'appuyer sur le monde associatif pour faire face à « la bombe à retardement » que représente une part importante de la jeunesse laissée pour compte et désorientée.